



Clinique du Végétal® Pré-Analyse	Enregistrement	Code : EN-PRE-05
	Catalogue des prestations	Date d'application : 27/04/20 Page 1/2 - Version 3

Détection des virus

Organisme nuisible	Matrice	Méthode d'analyse	Méthode de référence ¹	Délai réponse ²
VIROLOGIE : LAB GTA 40				
Banana bract mosaic potyvirus (BBrMV)	Bananier : feuilles, bractées	IC RT-PCR	ANSES/LSV MA 005 version 4 Sous couvert de l'accréditation COFRAC*	~15 jours
Banana streak badnavirus (BSV)	Bananier : feuilles	IC-PCR multiplexe	ANSES/LSV MA 044 version 2	~15 jours
Banana bunchy top babuvirus (BBTV)	Bananier : feuilles	PCR	ANSES/LSV MA 060 version 1	~15 jours
Cassava brown streak virus (CBSV)	Manioc	PCR sur ARN et extrait végétal	Méthode interne validée par CIRAD	~15 jours
Citrus tristeza closterovirus (CTV)	Agrumes : parties aériennes	ELISA	ANSES/LSV MA 029 version 1	~15 jours
Cucumber mosaic cucumovirus (CMV)	Bananier : feuilles	ELISA	ANSES/LSV MA 009 version 3 Sous couvert de l'accréditation COFRAC*	~15 jours
Cymbidium mosaic potexvirus (CyMV)	Orchidacées : feuilles	ELISA	MA 037 version 1	~15 jours
Pepino mosaic potexvirus (PepMV)	Tomate : feuilles, fruits, semences	ELISA	MOA026 partie A version 2 a	~15 jours
Tomato spotted wilt tospovirus (TSWV) et impatiens necrotic spot tospovirus (INSV)	Végétaux herbacés	ELISA	VH/04/08 a	~15 jours
Tomato yellow leaf curl begomovirus (TYLCV)	Tomate : feuilles	PCR	Méthode interne validée par le CIRAD	~15 jours
Autres virus ³	Divers	ELISA	MOA008 version 1 a	A définir entre le client et le laboratoire
		PCR	MOA022 version 2 a	

¹ Le laboratoire met en œuvre ses compétences par rapport aux nouvelles versions des méthodes (<https://www.anses.fr>) sous respect de la flexibilité de sa portée d'accréditation

² Délai en jours ouvrés pour la mise en œuvre des analyses, du jour de la réception à l'édition du rapport d'analyses (résultats), non compris le délai de distribution postale. Ce délai d'obtention des résultats peut être allongé pour le test de confirmation par le laboratoire de référence.

³ Prendre contact avec le responsable de laboratoire.



ACCREDITATION N°1-5773
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation.
Elles sont identifiées par le symbole *



Clinique du Végétal® Pré-Analyse	Enregistrement	Code : EN-PRE-05
	Catalogue des prestations	Date d'application : 27/04/20 Page 2/2 - Version 3

Détection des bactéries

Organisme nuisible	Matrice	Méthode d'analyse	Méthode de référence ¹	Délai réponse ¹
BACTERIOLOGIE : LAB GTA 40				
<i>Huanglongbing bacterium : Candidatus Liberibacter spp. (HLB)</i>	Rutacées : feuilles	PCR sur ADN et extrait végétal	MOA 033 version 1b	~15 jours
<i>Xanthomonas phaseoli pv dieffenbachiae (Xpd)</i>	Aracées : feuilles, tiges	N-PCR sur extrait végétal + isolement et PCR sur souches isolées	ANSES/LSV MA 028 version 3	~15 jours
<i>Ralstonia solanacearum</i>	Plantes hôtes : feuilles, tiges racines	Isolement et PCR sur souches isolées	Directive 2006/63/CE	~15 jours
Autres bactéries²	Divers	Divers	Méthode officielle ou interne	A définir entre le client et le laboratoire

¹ Le laboratoire met en œuvre ses compétences par rapport aux nouvelles versions des méthodes (<https://www.anses.fr>) sous respect de la flexibilité de sa portée d'accréditation

² Délai en jours ouvrés pour la mise en œuvre des analyses, du jour de la réception à l'édition du rapport d'analyses (résultats), non compris le délai de distribution postale. Ce délai d'obtention des résultats peut être allongé pour le test de confirmation par le laboratoire de référence.

³ Prendre contact avec le responsable de laboratoire.

Détection des autres parasites

Contactez le laboratoire pour les analyses à réaliser et le délai de réponse.

Informations à l'attention de la clientèle :

1. À tout moment, les clients peuvent se renseigner sur la réception de leurs échantillons par la Clinique du Végétal®, sur les analyses en cours, sur la démarche qualité du laboratoire et sur toutes les mesures prises pour la confidentialité des informations et l'impartialité du laboratoire.
2. Les clients, concernés par une demande d'analyses accréditées, ont aussi la possibilité, sur demande, d'accéder aux zones pertinentes du laboratoire pour assister à titre de témoins aux essais effectués, sans préjudice de confidentialité vis à vis des autres clients.
3. L'information relative à l'incertitude de mesure liée aux méthodes d'analyses et relative au coût est disponible et accessible au client, à sa demande.
4. En cas de problème, les clients ont la possibilité de faire des réclamations auprès du laboratoire.
5. Enfin les clients sont amenés à exprimer leur satisfaction vis à vis des travaux effectués par voie d'enquêtes réalisées annuellement.
6. **En cas de parasite réglementé détecté, les services officiels en sont informés.**



ACCREDITATION N°1-5773
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR
Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation.
Elles sont identifiées par le symbole *